

Les enseignants de formation professionnelle en France

Vincent Troger, Françoise Gérard
TTnet France

I. Quelques définitions

• Qui sont les enseignants de formation professionnelle en France ?

On définit 3 catégories principales d'enseignants de formation professionnelle :

1. les professeurs de l'enseignement professionnel et technique de la formation initiale; ils enseignent dans des lycées professionnels et techniques, publics ou privés et ont un statut de fonctionnaire. Ils préparent les élèves à des diplômes professionnels (filiale courte débouchant sur la vie active) ou techniques (filiale débouchant sur des études supérieures). Bien que sous le contrôle de l'Etat, les contenus de ces diplômes sont élaborés en étroite concertation avec les représentants des branches et secteurs professionnels.

Une particularité de l'enseignement professionnel et technique en France : les diplômes préparés contiennent tous une part d'enseignement général (mathématiques, français, langue vivante, etc.) et d'enseignement de métier. Les enseignants de matières générales enseignent deux disciplines (en général lettres/histoire, lettres/langue vivante, mathématiques/sciences) ; les enseignants des domaines professionnels enseignent une seule spécialité.

Leur profil

Dans l'enseignement professionnel initial, on trouve 3 profils d'enseignants, selon qu'ils ont été embauchés :

- avant 1985 : ils ont un profil d'ouvrier très qualifié (avec le diplôme de la spécialité), avec une expérience de 5 ans de pratique professionnelle
- à partir de 1985 : en raison de la création du Bac professionnel, le niveau d'exigence s'élève : les candidats au concours doivent être soit titulaires d'une licence (bac + 3) ou d'un diplôme d'ingénieur (bac + 4 ou 5 ans), soit avoir une pratique de 5 ans en entreprise, mais en tant que cadre. Dans la réalité, on a continué à recruter beaucoup de titulaires de BTS ou DUT (Bac + 2) avec très peu ou pas du tout d'expérience professionnelle
- depuis la fin des années 90 : la reprise de l'emploi économique qui attire les diplômés dans les entreprises, le peu d'attrait pour l'enseignement professionnel (qui est encore en France majoritairement une voie de relégation et d'échec scolaire) a abouti à une pénurie de candidats enseignants. Le recrutement privilégie à nouveau l'expérience professionnelle : les enseignants vont à nouveau être recrutés soit
 - avec un diplôme technique bac +2 ans d'études et 3 ans de pratique professionnelle
 - avec le bac et 5 ans de pratique
 - avec le diplôme professionnel et 8 ans de pratique professionnelle

Statistiques en 1999-2000

Catégories d'enseignants	Nombre	Commentaires
Total des professeurs de l'enseignement secondaire	354 000	
Dont professeurs de l'enseignement (filière courte) professionnelle	85000	
<i>professeurs d'enseignement général</i>	<i>18500</i>	
<i>professeurs de domaines professionnels industriels</i>	<i>19200</i>	
<i>professeurs de domaines professionnels tertiaires</i>	<i>11500</i>	
Dont professeurs de l'enseignement technique (filière longue)	35900	
<i>professeurs de domaine industriel</i>	<i>17900</i>	
<i>professeurs de domaine tertiaire</i>	<i>18000</i>	
Professeurs de l'enseignement agricole	36528	public et privé (enseignement général et professionnel, filières courte et longue)

- **2. les enseignants des centres de formation d'apprentis** (13580 en 1999-2000). Ces centres peuvent être publics ou privés. Le statut des enseignants dépend de la gestion des centres de formation, assurée soit par l'Education nationale, soit par des chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers, d'agriculture ou directement par des secteurs professionnels. enseignants

Leur profil : dans les centres de formation d'apprentis publics, ce sont des enseignants permanents, anciens professionnels. Dans les centres privés, les enseignants sont des professionnels en exercice (qui viennent donner un enseignement en plus de leur activité) ou des anciens professionnels.

- **3. les enseignants des écoles spécialisées ou d'enseignement supérieur non universitaire** (secteurs du commerce, de la santé, des métiers d'art, etc...).

Leur profil : ils sont en majorité des professionnels donnant quelques heures d'enseignement.

• **Quelles compétences devrait avoir un enseignant de formation professionnelle, à votre avis ?**

Dans l'idéal, les enseignants devraient avoir une double compétence :

- une expérience professionnelle sur laquelle bâtir leur enseignement, à partir de leur connaissance de l'entreprise et des réalités du métier. C'est nécessaire pour leur donner une plus grande crédibilité auprès des élèves et leur permettre de construire des partenariats durables avec les entreprises ;
- une formation pédagogique générale, pour s'adapter aux difficultés que rencontrent souvent leurs élèves et préparer les jeunes à construire un projet professionnel valide et comprendre les mutations du travail.

• Quelle est la carrière-type d'un enseignant de FP ?

Pour les enseignants de la formation initiale, il y a peu d'évolution de carrière : ils peuvent devenir "chefs de travaux" (coordonnateurs des enseignements professionnels dans leur établissement et responsables des relations avec les entreprises), passer un concours de recrutement pour devenir chef d'établissement ou inspecteur de l'enseignement.

Sans changer de métier, certains peuvent devenir formateurs d'adultes dans leur établissement, ou formateurs d'enseignants.

De façon très marginale, les enseignants qui ont une spécialité technique très pointue peuvent être recrutés par les entreprises.

II. Quels sont les plus grands enjeux de la formation des enseignants de FP en France ? Existe-t-il des initiatives pour répondre à ces enjeux ?

Les plus grands enjeux restent :

- la revalorisation de l'enseignement professionnel et technique (enjeu en France depuis fort longtemps), et par conséquent des carrières des enseignants qui y travaillent
- un risque de pénurie d'enseignants qualifiés dans certains "métiers" (peu d'attrait pour l'enseignement, difficulté des concours actuels, décalage entre les niveaux de diplômes exigés et la réalité des diplômes professionnels)
- la formation à l'usage des nouvelles technologies dans l'enseignement
- la gestion de l'alternance entre le lycée et l'entreprise : si le bien-fondé des stages en entreprise pendant la formation n'est pas remis en question par les enseignants, sa mise en œuvre et son application pratique posent encore bien des problèmes (au niveau des moyens disponibles, des horaires, de l'organisation du travail des enseignants, qui ressortent encore des initiatives individuelles plutôt que d'une organisation collective etc)
- amener les enseignants à coopérer entre différentes disciplines et mettre en œuvre un travail collaboratif entre enseignants, entre établissements (ce qui transforme leurs modes de travail, la gestion de leur temps, etc)
- préparer les professeurs à ouvrir leur enseignement à des publics hétérogènes (élèves, adultes) et sous des modalités variées (individualisation, nouvelles technologies, etc)
- préparer les enseignants à de nouvelles formes de validation et de nouveaux objectifs de l'enseignement (autres que la préparation à des diplômes, pour mettre en œuvre la validation des acquis professionnels par exemple)

Le Ministre de l'Éducation a annoncé au début de 2001 une réforme générale de la formation des enseignants ; dans l'enseignement professionnel, cette réforme vise en particulier à

- moderniser l'enseignement du cycle de formation initiale des enseignants, mieux accompagner les enseignants dans leurs deux premières années d'exercice et renforcer la formation continue
- favoriser le recrutement d'enseignants parmi des salariés ayant à leur actif des années d'expérience professionnelle

III. Quel type de système ou de mécanismes existe-t-il pour développer la professionnalisation durant la carrière d'un enseignant ?

La professionnalisation des enseignants se développe à travers

- les stages de formation continue des enseignants (sur des sujets techniques ou pédagogiques) organisés par leurs institutions (très grande offre au niveau de chaque région pour les enseignants de l'Education nationale)
- des formations longues en pédagogie ou sciences de l'éducation, à l'initiative des individus qui souhaitent ainsi consolider leur statut (par exemple des enseignants de centre de formation d'apprentis ou d'écoles spécialisées)
- l'incitation à du travail coopératif à travers des "projets d'établissement" qui associent des élèves et enseignants de plusieurs disciplines autour d'un projet,
- des contacts et partenariats permanents avec les entreprises pour organiser les stages en entreprise des élèves.

IV. Quel impact l'internationalisation croissante a-t-elle sur le travail des enseignants de formation professionnelle ?

L'internationalisation croissante a un effet encore modéré sur le travail des enseignants de formation professionnelle. On en retiendra ici trois aspects :

- la question des normes internationales (industrielles, ISO, etc) qui fait partie des contenus d'enseignement et oblige les enseignants à prendre en compte une dimension internationale,
- l'engagement de certaines équipes d'enseignants et d'établissements dans les projets européens communautaires (Leonardo) ou dans des projets d'entreprises multinationales, mais ceci dépend de l'initiative individuelle des directeurs d'établissements,
- l'usage d'internet, maintenant pratiqué à titre individuel par les (jeunes) enseignants. On voit se développer entre enseignants des réseaux coopératifs (d'échanges de procédés, de méthodes, d'outils) dans des espaces communs de langue ou de spécialité professionnelle. Cette pratique individuelle passera très vraisemblablement dans les usages professionnels à relativement court terme.